

SOUS LE HAUT PATRONAGE DE SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI



10 & 11 NOV 2024
HÔTEL HYATT
REGENCY CASABLANCA

Maroc 2035

Quelles contributions du Secteur Privé ?



CENTRALIEN  SUPELEC
MAROC

PLATINUM



GOLD



PROMETI

SILVER



"Maroc 2035 : Quelles contributions du Secteur Privé ?"

Tel est le thème du Forum Centrale Supélec dans sa 8ème édition (FCS8) prévue les 10 et 11 novembre 2024, à Casablanca.

Ce forum est l'occasion pour les membres de la communauté des Centraliens-Supélec d'exposer leurs visions sur la contribution du secteur privé au Maroc à l'horizon 2035, en abordant les défis et les opportunités pour le développement économique du pays.

I. Contexte

Le rapport de la commission spéciale du nouveau modèle de développement définit une ambition pour le pays : « En 2035, le Maroc est un pays démocratique, où toutes et tous sont en pleine capacité de prendre en main leur devenir et de libérer leur potentiel, de vivre en dignité au sein d'une société ouverte, diverse, juste et équitable. C'est un pays créateur de valeur, qui fructifie ses potentialités de manière durable, partagée et responsable. Capitalisant sur ses progrès significatifs à l'échelle nationale, le Maroc s'érige en puissance régionale exemplaire, à l'avant-garde des grands défis qui interpellent le monde. »

Cette vision s'appuie sur quatre axes de transformation structurelle, dont un prônant « Une économie productive, diversifiée, créatrice de valeur et d'emplois de qualité ». Le rapport préconise que « Cette dynamique de création de valeur et d'emplois serait portée par une économie dynamique, entrepreneuriale, diversifiée, productive et innovante, et un tissu économique d'entreprises dense, compétitif et résilient, mettant à profit les nombreux avantages comparatifs du pays et ses richesses matérielles et immatérielles, dans tous les territoires. »

Par ailleurs, l'enjeu de l'emploi dans notre pays, n'a jamais été aussi crucial avec un taux de chômage de 13% (source HCP) et un taux de jeunes en situation de NEET (Jeunes, de 15 à 24 ans, en marge du système d'éducation/formation et du marché du travail) de 25% (source CESE) malgré les investissements massifs et les politiques publiques visant à y répondre.

Le Nouveau Modèle de Développement, ainsi que plusieurs études récentes préconisent un changement de paradigme pour que l'investissement soit plus productif d'emplois et de valeurs, et qu'il participe à la réduction des disparités sociales et territoriales.

II. Finalités et Objectifs du forum

Cette édition s'inscrit dans la lignée des 7 éditions initiées depuis 2007. Elle sera l'occasion pour la communauté des Centraliens et Supélec du Maroc de faire des propositions pour qu'à l'horizon 2035 l'investissement privé atteigne une part de 2/3 de l'investissement au Maroc au lieu de 1/3 actuellement.

Ce forum s'inscrit également dans la continuité de la contribution de notre association dans le cadre d'un Débat Labellisé (Mai 2020) avec la Commission Spéciale sur le Modèle de Développement (CSMD), et qui avait abouti à des recommandations au sujet de l'entreprise de demain, prônant la vision suivante « Au sein d'un environnement qui favorise l'esprit d'initiative et la chance pour toutes et pour tous, l'entreprise de demain se veut citoyenne, innovante et créatrice d'une richesse pérenne à travers l'investissement matériel et immatériel au bénéfice d'une société prospère et solidaire ».

En fait, les diagnostics ont été suffisamment appréhendés et partagés, et plusieurs pistes de solutions ont été élaborées et portées par de nombreuses institutions nationales et internationales. Il s'agit pour notre forum de cibler des actions pertinentes, concrètes et réalisables à proposer aussi bien aux pouvoirs publics qu'à l'ensemble des acteurs économiques.

Ce forum poursuivra, donc les trois objectifs suivants :

1. Identifier les leviers permettant de libérer le potentiel du secteur privé pour la construction du Maroc de 2035.
2. Produire, à l'égard des décideurs politiques et des acteurs économiques, un livre de recommandations concrètes en matière d'encouragement du secteur privé et de levée de contraintes.
3. Mobiliser les différents réseaux des Alumni pour une dynamique entrepreneuriale et d'investissement privé.

III. Contenu du thème proposé pour le forum

Il est extrêmement difficile de cerner la question de la contribution du secteur privé à la construction du Maroc de 2035, tant les angles d'approches sont divers et variés. Pour permettre à notre forum d'être « utile » nous avons pris le parti d'aborder le sujet à travers quatre sous-thématiques :

1. **La participation du privé aux grands chantiers de l'État** (infrastructures, superstructures, grands équipements, secteurs sociaux comme l'éducation et la santé,...etc.).
2. **Les secteurs porteurs pour le privé** (métiers mondiaux du Maroc, niches d'avenir, export, le digital...etc.).
3. **L'initiative privée dans les territoires** (spécificités régionales, Economie Sociale et Solidaire, tiers secteur, informel,...etc.).
4. **Le rôle de l'État pour libérer les énergies du secteur privé** (environnement des affaires, politiques publiques, financement, fiscalité, cadre juridique,... etc.).

Chaque sous-thématique sera traitée en atelier (voir format du Forum ci-après). Les quatre ateliers auront comme toile de fond la nécessité pour l'initiative privée de contribuer à la création de richesses, d'emplois de qualité tout en participant à l'inclusion et à la durabilité.

Ils auront également comme fil conducteur les 4 enjeux majeurs identifiés par le rapport du NMD, à savoir : la compétitivité, la productivité, les chaînes de valeurs et la souveraineté.

IV. Pertinence du thème du forum

Comme nous avons toujours choisi un thème spécifique et assez technique, cette fois-ci nous avons voulu situer le débat sur une vue d'ensemble plus cohérente.

La pertinence du thème trouve son fondement dans l'engagement de notre pays dans une vision ambitieuse du développement, articulée et expliquée dans le rapport sur le Nouveau Modèle de Développement et qui invite le secteur privé à jouer un rôle plus important dans tous les domaines sociaux, économiques et culturels du pays.

L'ambition de la nouvelle charte d'investissement est d'arriver à une part de 2/3 des investissements privés à l'horizon 2035. Cette ambition vient en écho à l'orientation du NMD qui préconise d'augmenter significativement la part de l'investissement privé notamment dans les secteurs productifs.

Le pari est qu'une participation du secteur privé à l'effort d'investissement permettrait de réduire (l'ICOR)* et générer plus de croissance économique et plus d'emplois.

*Incremental Capital-Output Ratio : représente la variation du ratio investissement/PIB, il mesure le degré d'efficacité de l'utilisation du capital dans une économie.

V. Format du forum

Le Forum sera organisé selon le format habituel à deux temps :

1. **Temps 1** (dimanche 10 novembre 2024 à 10h00) : 4 ateliers parallèles selon les sous-thématiques ci-dessus.

Chaque atelier regroupera 15 à 20 personnes. Il sera modéré par un membre du comité scientifique. Deux à trois intervenants (experts et / ou praticiens) alimenteront la réflexion et le débat par des présentations liminaires (15 à 20 mn chacune). Un à deux rapporteurs seront chargés de collecter les recommandations à valider en fin d'atelier par les participants, et à présenter lors de la plénière du lendemain.

2. **Temps 2** (lundi 11 novembre 2024 à 9h30) : Plénière avec deux segments :

- a. Officiel : Mots du président, de la directrice du forum et des invités officiels (Ministres, hauts responsables, invités de marque...)
- b. Scientifique : conférences magistrales suivies de la présentation des recommandations des ateliers. Un panel de 2 à 3 personnalités sera interpellé pour réagir aux présentations précédentes. Puis débats, synthèse et clôture.

Le format original du forum, consistant à commencer par des ateliers avec une production de recommandations à présenter lors de la plénière, illustre le désir de la communauté des Centraliens-Supélec d'être opérationnelle et pragmatique.



VI. Synopsis des 4 ateliers

Chaque atelier sera introduit par une à deux présentations faites par des experts intervenants pour éclairer les participants sur la sous-thématique à débattre. Le modérateur animera le débat et veillera à la production de recommandations innovantes et pragmatiques, avec l'aide des experts intervenants et des rapporteurs.

Num	Ateliers	Synopsis
1	La participation du privé aux grands chantiers de l'état	Actuellement, plusieurs grands chantiers sont planifiés ou en cours. En effet, et à titre d'exemple, sur le plan de l'immobilier, la mise en place par le gouvernement d'un ambitieux programme d'aide directe aux acquéreurs (Daam Sakane), ainsi que le programme de reconstruction post-séisme, laissent présager une relance du secteur du BTP. Par ailleurs, les engagements du gouvernement dans le cadre de stratégies sectorielles se traduisent par la programmation de grands projets en infrastructures hydriques, énergétiques, ferroviaires, portuaires, routières et d'équipements publics (santé, enseignement, culture,...). A titre indicatif, le programme prévisionnel d'investissements au niveau du département de l'équipement et de l'eau (domaines de l'infrastructure et de l'eau) pour 2024 est de 64 Mds de DH contre 41 Mds de DH en 2023, soit une hausse de 56%. Sur un autre registre, et vu l'ambition du Maroc de jouer le rôle d'un hub Afrique-Amériques-Europe, des perspectives de projets à portée transnationales sont très prometteuses (Initiative de l'Atlantique de SM le Roi Mohammed VI, Gazoduc Nigéria-Maroc). Enfin, la préparation du pays à accueillir des événements sportifs d'envergure continentale et mondiale, est synonyme de grands projets de mise à niveau tous azimuts, avec l'émergence de projets de dimension mondiale (exemple du nouveau stade de Casablanca). Les participants de l'atelier sont appelés à proposer des solutions originales pour permettre une contribution win-win du secteur privé à tous ces grands chantiers.
2	Les secteurs porteurs pour le privé	Le rapport sur le Nouveau Modèle de Développement stipule « La réalisation de l'objectif de transformation productive requiert un secteur privé entrepreneurial et innovant, capable de prendre des risques, d'explorer de nouvelles opportunités, de se lancer à la conquête de nouveaux secteurs et marchés et d'affronter la concurrence internationale ». Partant de cette recommandation, l'atelier cherchera à identifier les leviers de cette transformation et les recommandations opérationnelles sectorielles et en particulier pour le développement des PME et des TPE pour que le secteur en question anticipe et contribue à la vision Maroc 2035. Cinq secteurs seront en particulier étudiés : le Tourisme, Agriculture/ Agro-Industrie, Santé/Équipements médicaux; Éducation et Compétences, Énergie/ Écosystème industrie-Energie.

Num	Ateliers	Synopsis
3	L'initiative privée dans les territoires	La charte d'investissement a structuré une dynamique vertueuse combinant l'équité territoriale et la compétitivité entre régions. Les services de proximité constituent un gisement important de croissance et d'emplois. Les acteurs locaux ont un rôle crucial dans la dynamisation des initiatives du tiers secteur adaptées à leurs spécificités. Par ailleurs, la régionalisation avancée qui va bientôt fêter ses 10 ans est une dimension fondamentale dans l'attractivité des investisseurs et pour répondre aux enjeux régionaux de développement en général et de l'emploi en particulier. L'atelier se penchera sur le bilan et surtout les recommandations qui permettraient aux territoires, en particulier les Régions de se positionner pour accompagner les investisseurs privés à co-construire le Maroc 2035.
4	Le rôle de l'État pour libérer les énergies du secteur privé	Pour le secteur public, il s'agit d'engager et/ou d'accélérer des réformes structurelles (simplification de la relation administration/administrés (personnes morales et physiques), digitalisation de l'administration, normes de qualité et de sécurité, commandes publiques, délais de paiement, relations public-privé, lutte contre la corruption,...). L'environnement des affaires et en particulier celui de l'emploi est un déterminant majeur de l'investissement privé. Le rapport du NMD stipule d'ailleurs "L'un des enjeux majeurs du Nouveau Modèle de Développement est de construire un environnement économique incitant à des comportements plus vertueux à travers la libération de l'initiative privée et des politiques publiques favorables à l'entrepreneuriat productif." L'atelier veillera à proposer des recommandations qui tiennent compte des avancées majeures dans ce domaine observées dans d'autres économies tout en capitalisant sur les propositions d'experts et de chefs d'entreprises de toute taille pour que l'initiative privée contribue de façon significative aux ambitions du Maroc 2035.

VII. Dates et lieu

- Dates : Dimanche et lundi 10 et 11 novembre 2024
- Lieu : Casablanca, Hôtel Hyatt Regency

VIII. Détails des ateliers

Afin de cadrer les débats lors des quatre ateliers, plusieurs questions seront traitées, bien sûr après les éclairages apportés par les experts intervenants.

Atelier 1

La participation du privé aux grands chantiers de l'état

Dimanche de 10h00 à 14h00

Rôle	Noms
Modérateur	M. Idriss ELASRI
Intervenants	• M. Khalid SBIA, Directeur DEPP, Ministère de l'Economie et des Finances • M. Mohamed MAHBOUB, Président FNBTP • Mme Lamia TAZI, DG Sothema
Rapporteurs	M. Mohamed EL MAIMOUNI / Abia EL HAJRAOUI

- Dans quelle mesure est-il souhaitable pour l'État d'intégrer davantage le privé, et dans quels secteurs, afin d'accélérer le développement national et de réaliser les ambitions de Maroc 2035 ?
- Quels enseignements du passé peuvent éclairer ces avantages potentiels, et quels bénéfices peut-on en attendre pour toutes les régions du pays ?
- Comment l'État peut-il mobiliser le secteur privé comme co-acteur dans toutes les phases des grands projets, surtout dès la phase de réflexion stratégique, pour maximiser l'impact positif sur le développement national, la compétitivité régionale et la réduction des disparités géographiques ?
- Quelles contributions spécifiques du secteur privé — financement, expertise, innovation, meilleures pratiques — peuvent être mises à profit pour renforcer l'efficacité, la compétitivité et l'impact des projets nationaux, tout en garantissant un partage équilibré des risques et bénéfices ? Quels acteurs clés du secteur privé devraient être intégrés dans cette dynamique ?
- Quels mécanismes de suivi et de gouvernance garantiraient que les contributions du secteur privé accélèrent le développement du pays tout en servant prioritairement l'intérêt public, avec transparence, équilibre et une évaluation claire des impacts en matière d'emploi, de durabilité et de bien-être des citoyens ?
- Quelles bonnes pratiques internationales de collaboration public-privé pourraient inspirer des modalités efficaces et responsables, adaptées aux ambitions du Maroc et aux enjeux sociétaux et environnementaux ?

Atelier 2

Les secteurs porteurs pour le privé

Dimanche de 10h00 à 14h00

Rôle	Noms
Modérateur	M. Jawad ZIYAT
Intervenants	• M. Hamid BENTAHAR, Président Confédération Nationale du Tourisme • M. Ilias EL HARTI, DGD Akdital • M. Omar ALAOUI, DGA Taqa
Rapporteurs	Mme Oumaima MOUCHAHID / M. Olivier KOMBA MBONGO

- Quels sont les objectifs à 2035 pour le secteur du tourisme (nb de visiteurs, nuitées, investissements, emplois)?
- Quels sont les défis et les challenges à relever par le secteur privé ?
- Comment intéresser de nouveaux acteurs privés locaux ou internationaux ?
- Quels sont les défis à relever pour les nouveaux acteurs dans le secteur de la santé ?
- Quid de la question des ressources humaines médicales et paramédicales ?
- Comment attirer au pays les stars marocaines internationales ?
- Comment retenir les professionnels marocains ciblés par les pays européens en manque de médecins ?
- Comment assurer une couverture nationale de l'offre médicale privée ?
- Quel est le plan d'investissement national du Maroc à l'horizon 2035 en matière d'énergie renouvelable et d'infrastructure énergétique ?
- Pourquoi l'investissement dans la production flexible d'énergie (centrales à gaz, stockage) et l'infrastructure de l'autoroute électrique (comme Dakhla-Casablanca) est-il essentiel pour la stabilisation du réseau ?
- Comment l'électron vert, produit à partir d'énergies renouvelables (solaire, éolien), peut-il soutenir des projets tels que le dessalement d'eau et réduire l'empreinte carbone ?
- Quels sont les partenariats public-privé qui seront cruciaux pour la réussite de ces projets énergétiques ?
- Quels acteurs privés nationaux et internationaux peuvent jouer un rôle clé dans la réalisation de ces projets ?
- Quels types de financement seront nécessaires pour soutenir les volumes d'investissement requis (fonds publics, investissements privés, institutions internationales) ?
- Le Maroc dispose-t-il des compétences techniques nécessaires pour soutenir cette transition énergétique ?
- Quelles actions pour favoriser l'émergence d'une chaîne de valeur locale pour les technologies renouvelables (éolien, solaire, photovoltaïque) ?

Atelier 3

L'initiative privée dans les territoires

Dimanche de 10h00 à 14h00

Rôle	Noms
Modérateur	Mme Amal HMOURI
Intervenants	• M. Adil CHENNOUF, Responsable Branche Développement Territorial, CDG • M. Mounir HOUARI, DG CRI Dakhla-Oued Eddahab • M. Abderrahim Outass, Président arrondissement Sidi Moumen, Casablanca • M. Zakaria FAHIM, Managing Partner, BDO
Rapporteurs	M. Mohamed-Reda CHATAR/ M. Reda SOULAMI

1. Rôle des collectivités territoriales et des vocations régionales

- Les collectivités territoriales jouent un rôle clé dans la promotion de l'initiative privée à travers la création de conditions favorables pour les investisseurs et la mise en avant des vocations spécifiques des territoires. Comment ces acteurs publics peuvent accompagner de manière plus efficace les entreprises privées, tout en tirant parti des atouts spécifiques des régions ?
- Quels sont les rôles prioritaires des collectivités territoriales dans le soutien aux initiatives privées ?
- Comment mieux définir et exploiter les vocations spécifiques des différentes régions ?
- Quelles politiques ou stratégies pour renforcer la collaboration entre les collectivités et les acteurs privés ?
- Comment les collectivités peuvent-elles faciliter l'implantation et le développement d'entreprises privées dans les zones rurales ou à faible attractivité ?

2. Attractivité et marketing territorial

- Quelles sont les meilleures pratiques en matière de marketing territorial pour renforcer l'attractivité des régions ?
- Comment les spécificités culturelles, géographiques et économiques des régions peuvent-elles être mises en avant pour attirer des investissements ?
- Quels sont les principaux freins à l'attractivité des territoires, et comment les lever ?
- Quel rôle peut jouer le secteur privé dans la promotion de l'attractivité des territoires auprès d'investisseurs potentiels ?

3. Accompagnement et soutien à l'entrepreneuriat local

- Quelles mesures d'accompagnement spécifiques pour soutenir l'entrepreneuriat local dans les territoires ?
- Comment améliorer l'accès des entrepreneurs aux financements, notamment dans les régions reculées ?
- Quelles infrastructures (physiques et numériques) sont nécessaires pour encourager le développement des entreprises privées dans les territoires ?
- Comment les jeunes et les femmes peuvent-ils être mieux accompagnés dans leurs projets entrepreneuriaux ?

4. Partenariats public-privé et inclusion économique

- Quels types de PPP pour favoriser le développement de l'initiative privée dans les territoires ?
- Comment s'assurer que les partenariats public-privé contribuent à une inclusion économique plus large, notamment pour les jeunes et les femmes ?
- Quel est le rôle des PPP dans la création d'infrastructures favorisant l'implantation des entreprises dans les territoires ?
- Comment intégrer les acteurs de l'économie informelle dans les stratégies de développement économique local à travers des PPP ?



Atelier 4

Le rôle de l'Etat pour libérer les énergies du secteur privé

Dimanche de 10h00 à 14h00

Rôle	Noms
Modérateur	M. Mohamed Taoufik ADYEL
Intervenants	• Mme Rita MAHFOUDI, Directrice Climat des affaires, Ministère en charge de l'Investissement • M. Ismail LAHLOU, Directeur de l'Investissement FM6I • Mme Mariam ZAIRI, Présidente de la Commission Entrepreneuriat et TPME - CGEM • Mme Zineb RHARRASSE, Directrice Générale Startup Maroc
Rapporteurs	M. Mehdi KARZOUZ / M. Ruben-Kévin KOUA / M. Rachid ALAOUI KADIRI

1. Gouvernance :

- Comment adopter des stratégies sectorielles claires et intégrées ?
- Comment assurer transparence et efficacité dans le soutien de l'Etat au privé ?
- Comment renforcer l'indépendance et les capacités des autorités de régulation et de concurrence ?
- Dans quelles conditions améliorer le code du travail ?
- Quelles sont les conditions de réussite : de la transformation digitale ? ; du développement de l'économie circulaire ? ; pour accélérer et optimiser la décarbonation de l'économie ? ; pour développer des secteurs émergents ? ; pour réformer la justice afin de renforcer la confiance des investisseurs ? ; pour renforcer le rayonnement africain des entreprises ?

2. Financement et investissement

- Quelles sont les réformes et mesures afin de lever les barrières au développement de l'investissement privé ?
- Comment améliorer l'accès au financement des startups et des PME ?
- Comment mettre en œuvre des Fonds dédiés à l'innovation pour soutenir les startups et les PME à fort potentiel (capital-risque...) ?

3. Climat des affaires :

- Comment améliorer en continu le climat des affaires ?
- Quelles réformes pour rendre la nouvelle charte des investissements plus attractive pour les investisseurs étrangers ?
- Quelles incitations et quels amendements du cadre juridique pour promouvoir certains secteurs stratégiques (exemple : ouverture du réseau électrique BT à l'électricité verte autoproduite) ?

4. Renforcement des compétences :

- Comment aligner les programmes d'enseignement et de formation professionnelle sur les besoins du privé ?
- Quelles incitations pour développer davantage la formation continue ?

5. Accompagnement des startups et soutien à l'innovation :

- Comment développer le mentorat et les incubateurs pour mieux accompagner les startups ?
- Comment assurer un environnement plus propice aux startups technologiques (cadre juridique et fiscalité ; ...) ?
- Quel accompagnement des startups pour faciliter l'accès aux marchés internationaux ?
- Comment développer des technopôles associant entreprises innovantes, centres de recherche et institutions de formation ?
- Comment garantir la protection des droits de propriété intellectuelle ?



IX. Déroulé du forum

Dimanche 10 novembre 2024

Ateliers parallèles (4)

10h00	Accueil
10h30	Ouverture
10h35	Présentations liminaires
11h15	Débat et production
13h15	Formalisation des recommandations
14h00	Clôture et déjeuner

Lundi 11 novembre 2024

**Maître de cérémonie :
M. Abdelouahed FIKRAT**

Segment officiel

8h30	Accueil et café
9h30	Mot de bienvenue de la directrice du forum : Mme Majda MOUMNI
9h35	Film Forum
9h40	Mot du président de l'ACSM : M. Jalal CHARAF
9h45	Mots des officiels : • M. Ryad MEZZOUR, Ministre de l'Industrie et du Commerce • M. Hicham SABIRY, Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Inclusion économique, de la petite entreprise, de l'emploi et des compétences, chargé du Travail • M. Jean-Loïc GALLE, Président Association des Centraliens et Supélec France • M. Mohammed FIKRAT, Vice Président de la CGEM • M. Abdellatif MAZOUZ, Président de la région Casablanca-Settat

Segment scientifique

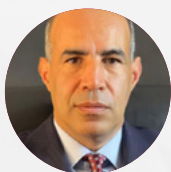
10h00	Conférences magistrales (2X15 min) : • M. Ahmed Reda CHAMI, Président du CESE • M. Salaheddine KADMIRI, Président Directeur Général, SCHIELE MAROC
10h30	Film Ateliers
10h35	Recommandations des 4 ateliers (25 min) : • M. Adil OUZZANI / M. Idriss ELASRI
11h00	Panel (30 min) : • M. Hicham SABIRY, Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Inclusion économique, de la petite entreprise, de l'emploi et des compétences, chargé du Travail • M. Mohammed FIKRAT, Président du Directoire, CREDIT AGRICOLE MAROC • M. Mohamed EL KETTANI, Président Directeur Général, ATTIJARIWAFABANK • M. Said ELBAGHDADI, Directeur Général du Pôle Carburants et Lubrifiants, AKWA GROUP • Mme Ghita HANNANE, Country Officer Morocco, IFC
11h30	Débats (60 min)
12h30	Synthèse et clôture (15 min)
12h45	Déjeuner

INTERVENANTS & EXPERTS



M. Ryad MEZZOUR

Ministre de l'Industrie et du Commerce



M. Hicham SABIRY

Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Inclusion économique, de la petite entreprise, de l'emploi et des compétences, chargé du Travail



M. Ahmed Réda CHAMI

Président du CESE



M. Mohammed MHIDIA

Wali de Casablanca-Settat



M. Abdellatif MAZOUZ

Président de la Région Casablanca-Settat



M. Mohammed FIKRAT

Vice Président CGEM



M. Jean-Loïc GALLE

Président Association des Centraliens et Supélec France



M. Salaheddine KADMIRI

Président Directeur Général, SCHIELE MAROC



M. Mohammed FIKRAT

Président du Directoire, CREDIT AGRICOLE MAROC



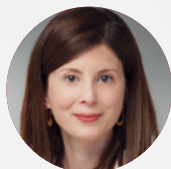
M. Mohamed EL KETTANI

Président Directeur Général, ATTIJARIWafa BANK



M. Said ELBAGHDADI

*Directeur Général du Pôle Carburants et Lubrifiants,
AKWA GROUP*



Mme Ghita HANNANE

Country Officer Morocco, IFC



Mme Lamia TAZI

Directrice Générale SOTHEMA



M. Khalid SBIA

Directeur DEPP, Ministère de l'Economie et des Finances



M. Mohamed MAHBOUB

Président FNBTP



M. Hamid BENTAHAR

Président Confédération Nationale du Tourisme



M. Ilyas HARTI

Directeur Général Délégué AKDITAL



M. Omar ALAOUI

Directeur Général TAQA



M. Adil CHENNOUF

Président du Directoire de CDG Développement



M. Mounir HOUARI

*Directeur Général du Centre Régional d'Investissement (CRI)
de Dakhla-Oued Eddahab*



M. Abderahim OUTASS

*Adjoint au Maire Chargé de la Mobilité, du Numérique et de la Coopération et
Relations Internationales à la Mairie de Casablanca*



M. Zakaria FAHIM

Managing Partner, BDO



Mme Rita MAHFOUDI

Directrice Climat des affaires, Ministère en charge de l'Investissement



M. Ismail LAHLOU

Directeur de l'Investissement FM6I



Mme Mariam ZAIRI

Présidente de la Commission Entrepreneuriat et TPME - CGEM



Mme Zineb RHARRASSE

Directrice Générale Startup Maroc

EQUIPE DU FORUM



M. Jalal CHARAF

Président de l'ACSM



Mme Majda MOUMNI

Directrice du forum



M. Abdelouahed FIKRAT

Directeur du Comité Scientifique du Forum



Abdelilah MOURID

Responsable logistique et communication



Amina CHERRADI

Chief Event Officer



M. Idriss ELASRI

Modérateur atelier 1 : La participation du privé aux grands chantiers de l'état



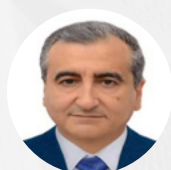
M. Jawad ZIYAT

Modérateur atelier 2 : Les secteurs porteurs pour le privé



Mme Amal HMOURI

Modérateur atelier 3 : L'initiative privée dans les territoires



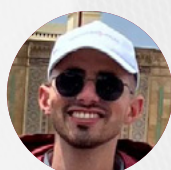
M. Mohamed Taoufik ADYEL

Modérateur atelier 4 : Le rôle de l'Etat pour libérer les énergies du secteur privé



M. Adil OUZZANI

Rapporteur Général



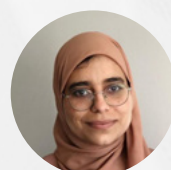
M. Mohamed EL MAIMOUNI

Rapporteur atelier 1



Mme Abia EL HAJRAOUI

Rapporteur atelier 1



Oumaima MOUCHAHID

Rapporteur atelier 2



M. Olivier KOMBA MBONGO

Rapporteur atelier 2



Mohamed Reda CHATAR

Rapporteur atelier 3



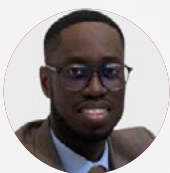
M. Reda SOULAMI

Rapporteur atelier 3



M. Mehdi KARZOUZ

Rapporteur atelier 4



M. Ruben Kevin KOUA

Rapporteur atelier 4



Rachid ALAOUI KADIRI

Rapporteur atelier 4

Equipe du forum

L'organisation du Forum est assurée par trois Comités :

1. Le Comité Scientifique : chargé du cadrage de la thématique, du choix des experts et intervenants, de l'animation des ateliers et de la production du contenu (livre blanc).
2. Le Comité Logistique et Communication : chargé de l'organisation, du recrutement de l'agence de Com, de son suivi.
3. Le Comité Sponsoring : chargé de la prospection des sponsors et du recouvrement des contributions financières.

Organigramme :

Sous la supervision générale du président
de l'association des Centraliens et Supélec Maroc **M. Jalal CHARAF**

- Directrice du Forum : **Mme Majda MOUMNI**
- Responsable du Comité Scientifique : **M. Abdelouahed FIKRAT**

- **Membres :**

M. Abdelilah MOURID
Mme Majda MOUMNI
M. Abdellah TABAT
Mme Abla EL HAJRAOUI
M. Adil OUZZANI
M. Ahmed SQUALLI HOUSSEINI
M. Omar BENROUYNE
M. Jalal CHARAF
M. Réda SOULAMI
M. Mehdi KARZOUZ

M. Mohamed Reda CHATAR
M. Jérémie PERALES
M. Mohamed Taoufik ADYEL
M. Mohamed EL MAIMOUNI
Mme Oumaima MOUCHAHID
M. Olivier Ruben KOUA
M. Jawad ZIYAT
M. Idriss ELASRI
Mme Amal HMOURI
Mme Amina CHERRADI

- Responsable du Comité Logistique et Communication : **M. Abdelilah MOURID**

- **Membres :**

Mme Amina CHERRADI
M. Mehdi KARZOUZ
Mme Majda MOUMNI

- Responsable du Comité Sponsoring : **Mme Amal HMOURI**

Merci à nos sponsors

PLATINUM



GOLD



SILVER



PROMETI



GROUPE BNP PARIBAS







Association des Centraliens et Supélec du Maroc

www.centraliensupelec.ma
fcs8@centraliensupelec.ma

CENTRALIEN  **SUPELEC**
MAROC